

**DECLARATION LIMINAIRE  
COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE  
DU 22 SEPTEMBRE 2020**

Monsieur le Président,

Le comité technique de ce jour se réunit dans un contexte sanitaire particulier avec un rebond de l'activité du virus qui modifie profondément les conditions d'exercice de nos missions et les relations professionnelles.

L'USD FO attire l'attention de l'administration sur les risques d'affaiblissement des liens sociaux nécessaires à la bonne tenue des collectifs de travail. A ce sujet, nous soulignons le rôle important joué par l'encadrement et plus particulièrement l'encadrement de proximité.

L'USD FO déplore l'absence de reconnaissance automatique du COVID 19 en maladie professionnelle. Pourtant, les douaniers ont fait partie des personnels mobilisés pendant la crise sanitaire. Aujourd'hui, il s'agit de faire fonctionner notre administration et les missions qui lui incombent, tout en assurant la protection maximale des personnels.

Les agents souhaitent avant tout une reconnaissance concrète de leur investissement quotidien au service du public et de l'intérêt général. La prime COVID versée au bénéfice de certains agents a suscité des interrogations quant aux modalités d'attribution et provoqué des divisions. Un tel dispositif fera toujours davantage de mécontents que de satisfaits.

Aujourd'hui, ce dont les agents ont besoin prioritairement, c'est de perspectives d'avenir et de moyens financiers et humains suffisants pour assurer en toute sécurité les missions de service public.

Les représentants USD FO au comité technique Ile de France.